



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-105396>

Département(s) de publication : 02

Annonce n° 25-105396

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE LAON

Type de Numéro national d'indentification : SIREN

N° National d'identification : 200043495

Ville : AULNOIS-SOUS-LAON

Code postal : 02000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 02

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025T7

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marchés Publics

Adresse mail du contact : Marchespublics@ville-laon.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 323228561

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé DC1) ; - Déclaration du candidat (imprimé DC2) ;
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Pour les lots 1 et 2 : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de

même nature ; Pour le lot 1 : - Certificats de qualification pour des travaux de terrassement, d'adduction et de distribution d'eau potable ou tout moyen de preuve équivalente telles que des références de chantiers similaires réalisés dans les trois dernières années ; Pour le lot 2 : - Certificats de qualification pour des travaux de terrassement et de canalisations d'assainissement ou tout moyen de preuve équivalente telles que des références de chantiers similaires réalisés dans les trois dernières années ;

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 24/10/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Pouvoir adjudicateur

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Accord-cadre à bons de commande portant sur les travaux d'eau potable et d'assainissement.

Code CPV principal - Descripteur principal :

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande monoattributaire, passé par un pouvoir adjudicateur avec montant maximum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique. Durée de l'accord-cadre : L'accord-cadre commence à la date de l'accusé de réception de sa notification pour une durée initiale de 12 mois. Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée maximale de l'accord-cadre est de 36 mois. Concernant le lot n°1 Travaux d'eau potable : Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 700 000 euros HT. Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 700 000 euros HT. Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 700 000 euros HT. Concernant le lot n°2 Travaux d'assainissement : Le montant maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 1 000 000 euros HT. Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 1 000 000 euros HT. Le montant maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 1 000 000 euros HT.

Lieu principal d'exécution du marché : Territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot n°1 : Travaux d'eau potable.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45232150

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

- **Description du lot :** Lot n°2 : Travaux d'assainissement.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45232410

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon.

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Variantes : Il n'est pas exigé de variante de la part de l'acheteur et les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées.

Délais et voies de recours : Les recours pourront être introduits auprès du Tribunal administratif d'Amiens, sis 14 rue Lemerchier, 80011 Amiens Cedex 01, ou au moyen du télérecours citoyen par le biais du site www.telerecours.fr. Peuvent être formés devant la juridiction : - le référé précontractuel prévu à l'article L. 551-1 du CJA, avant la signature du contrat; - le référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 et suivants du CJA : à compter de la signature du marché et dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution ; - le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, dit Tarn-Et-Garonne, (issu de la jurisprudence CE, 4 avril 2014, no358994) : dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/09/2025